

# Gouvernance locale : enjeux et méthodes

par Nelly BOURLION

Cet article est un extrait des travaux réalisés dans le cadre de la composante « Développement de modes de gouvernance participative et territoriale des écosystèmes forestiers méditerranéens » du projet financé par le FFEM et intitulé « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux ». L'intégralité des documents rédigés dans le cadre de ce projet sont disponibles sur le site du Plan Bleu : [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)

## Enjeux de la gouvernance locale et participative

Dans le contexte actuel des changements globaux, tels que les changements climatiques, les modifications dans l'usage et la couverture des sols, et les transformations socio-économiques, les gestionnaires des ressources naturelles en général, et des forêts en particulier, doivent faire face à de nouveaux défis, avec une difficulté accrue liée à la grande incertitude quant aux effets à moyen et long termes de ces multiples changements.

Ces nouveaux défis requièrent indéniablement la participation active des acteurs du territoire, publics et privés, concernés par l'utilisation, l'aménagement, la gestion et la conservation des ressources forestières et espaces boisés. La participation d'un éventail plus large d'acteurs permet de mutualiser les efforts et les ressources, stimule la valorisation économique des biens et services, favorisant ainsi le dégagement de revenus et d'opportunités socio-économiques, et facilitant l'accès aux financements. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte méditerranéen, caractérisé par une multitude de fonctions, d'usages et

d'usagers, où la rentabilité directe de l'exploitation forestière ne permet pas toujours de maintenir un flux suffisant de ressources économiques pour soutenir les politiques forestières et les programmes publics de développement.

La gouvernance participative, en tant que démarche de concertation et de prise de décisions impliquant de façon cohérente et responsable les acteurs et les populations concernées par la gestion des territoires, offre des outils permettant d'impliquer et co-responsabiliser l'ensemble des acteurs territoriaux, en établissant des droits mais également des obligations, et en promouvant une gestion plus efficace des ressources publiques disponibles. Par le biais de la participation des acteurs et de la prise en compte de leurs divers intérêts et visions, des politiques plus intégrées davantage adaptées aux demandes sociales et tenant compte des activités traditionnelles, peuvent être élaborées et appliquées. Ce qui permet d'améliorer la légitimité des actions du gouvernement et des institutions publiques sur les territoires, de créer des alliances et des synergies entre les acteurs économiques privés et la société civile, et de diminuer les coûts sociaux et économiques associés à la mise en œuvre des programmes de développement.

La gouvernance participative induit un apprentissage collectif, dynamique et adaptatif qui demande du temps, durant lequel les préférences, représentations, stratégies et rôles des acteurs sociaux sont susceptibles d'évoluer. En impliquant les acteurs dans la définition des orientations et alternatives d'aménagement durable, dans les prises de décisions ainsi que dans leur mise en œuvre et leur suivi, elle permet de réduire la vulnérabilité sociale, économique et environnementale du territoire et celle des personnes qui y vivent et en dépendent. Ainsi, la prise en compte de visions et intérêts divers, l'identification collective des enjeux, menaces et opportunités, et la construction d'une vision partagée d'un futur meilleur améliorent grandement la capacité d'anticipation et d'adaptation des acteurs et territoires aux changements et, par conséquent, leur résilience et durabilité. Dans le cas de la gouvernance des communautés locales, les communautés doivent être considérées non seulement comme partie intégrante des problèmes à résoudre, mais également comme des acteurs clés du développement et de la mise en application des solutions.

## Définition de la gouvernance

### ***La gouvernance quèsaco***

L'emploi du terme « gouvernance » est devenu courant dans les cercles scientifiques mais également chez les gestionnaires et au sein de la société civile. Cette utilisation généralisée a conduit à l'existence de différentes définitions et à des interprétations plus ou moins extensives du concept avec un point commun : le jeu interactif des acteurs.

De même, la « bonne gouvernance » est soumise à différentes interprétations déterminées par les normes et valeurs spécifiques de chaque société. Il est pour cette raison difficile d'en définir des modèles homogènes à valeur universelle. Cependant, l'ONU propose huit caractéristiques principales : « La bonne gouvernance est participative, axée sur le consensus et responsable, transparente, réactive, efficace et efficiente, équitable et inclusive, et respecte la primauté du droit. Elle assure que la corruption soit minimisée, les vues des minorités prises en compte et que les voix des plus vulnérables de la société soient entendues dans le processus décisionnel. Elle est adaptée aux besoins actuels et futurs de la société » (UN-ESCAP, 2007).

### ***La gouvernance participative : un pilier de la bonne gouvernance***

La participation des différents acteurs dans les processus de prise de décisions et de mise en œuvre permet de renforcer la sensibilisation et l'apprentissage, conduit à une meilleure acceptabilité des décisions dont elle améliore ainsi la qualité, et contribue à l'autonomisation des acteurs et à la promotion d'une citoyenneté démocratique (FAO, 2000 ; STRINGER *et al.*, 2006 ; KUPER *et al.*, 2009). La participation est essentielle pour accroître, par une meilleure acceptation sociale, la légitimité du processus de planification, pour guider l'appui public aux décisions de planification, et permettre la mise en œuvre efficace et rentable des actions (BULKLEY et MOL, 2003).

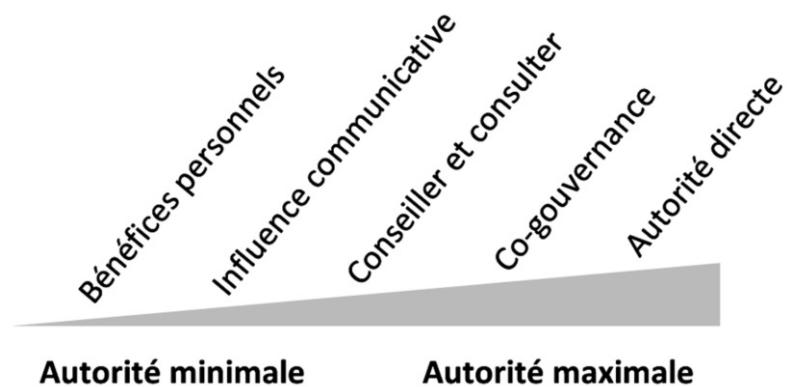
La participation est basée sur la confiance, la communication et la coopération entre toutes les personnes et tous les groupes impliqués dans le processus. Elle exige une compréhension claire et mutuelle de ce en

qui consiste l'approche participative, des possibilités qu'elle ouvre comme de ses codes et de ses limites. En général, les divers acteurs participent à des moments différents des projets et ont des niveaux de participation et des pouvoirs décisionnels variables. Ainsi, certains acteurs participent tout au long du processus, alors que d'autres ne participent que ponctuellement, certains s'engagent activement en acceptant des responsabilités et en s'impliquant dans des activités concrètes, alors que d'autres sont moins actifs, et suivent le processus à distance.

La relation entre la participation et les décisions politiques peut être plus ou moins poussée (Cf. Fig. 1). Dans certains cas, la participation n'a pas pour objectif d'influencer la politique ou les actions, les participants espérant seulement obtenir un bénéfice personnel ou répondre à un sentiment d'obligation civique. Dans d'autres cas, la participation, en mobilisant l'opinion publique et en permettant l'expression d'une décision collective, peut exercer une influence communicative sur les décisions de l'autorité publique. Le conseil et la consultation constituent un autre mécanisme commun par lequel les forums participatifs influencent les pouvoirs publics et dans lequel les fonctionnaires préservent leur autorité et pouvoir, mais s'engagent à recevoir les commentaires des participants. Dans certains cas, les citoyens collaborent directement avec les autorités publiques par le biais de partenariats de « co-gouvernance » pour développer des plans et des politiques ou stratégies d'action publique. À un niveau plus élevé d'autonomie, des organes de participation exercent parfois une autorité directe sur les décisions concernant les ressources publiques.

### ***La gouvernance participative au service de la gestion forestière en Méditerranée***

La promotion et la mise en œuvre de l'approche participative pour la gestion des territoires n'est pas nouvelle dans les pays Méditerranéens et de nombreuses expériences et instruments d'aménagement et/ou gestion concerté existent déjà ; le Programme de proximité de développement rural intégré (PPDRI) en Algérie, l'Association sylvo-pastorale (ASP) et les contrats de mise en défens au Maroc, la



Commission locale des forêts en Tunisie, les forêts modèles en Turquie, les réserves de Biosphère au Liban, etc. Cela dit, l'intensité de la participation ne permet pas, bien souvent, une démarche participative dans la conception des plans d'aménagement des territoires et dans l'exécution sur le terrain d'actions concertées et durables de gestion des ressources naturelles. Jusqu'à présent, les dynamiques de cogestion (implication des usagers dans une gestion réalisée conjointement avec l'État ou les collectivités locales) sont encore peu étendues mais leur mise en œuvre est clairement recherchée. La volonté politique actuelle des États méditerranéens soutient le développement de ce type d'approches, dans une optique de gestion multifonctionnelle intégrée et concertée des territoires permettant à la fois de gérer durablement les ressources naturelles, de fournir aux usagers les biens et services dont ils ont besoin et de générer des revenus sur la base de la valorisation de ces biens et services, et ce dans le long terme (GOURIVEAU, 2016).

**Fig. 1 :**  
Échelles de pouvoir.  
Adaptée de Fung, 2006.

### **Outils et méthodes pour le développement participatif des territoires**

Les méthodes et outils disponibles pour promouvoir la participation et l'engagement des acteurs sont nombreux. Un cadre méthodologique flexible organisé en cinq phases principales selon un processus d'apprentissage collectif adaptatif et d'amélioration continue peut être tracé (C. Fig. 2). Ces phases peuvent présenter certaines varia-



**Fig. 2 :**  
Phase du processus participatif de développement territorial.

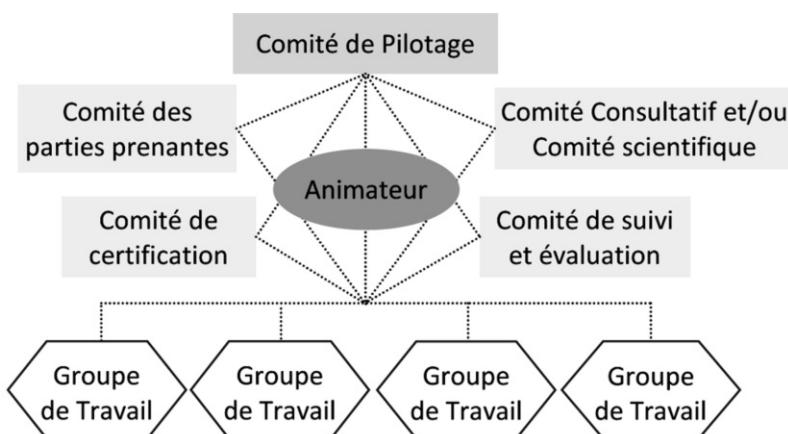
tions et ne sont pas forcément mises en œuvre séquentiellement. Les différentes phases et le projet global de développement et/ou gestion de la ressource sont généralement portés et animés par des organismes reconnus, légitimes et dynamiques, et font intervenir des structures de gouvernance impliquant les diverses parties prenantes, à géométrie variable selon le type d'initiative (Cf. Fig. 3).

### Structure gouvernance

La structure de gouvernance est liée aux objectifs, besoins et capacités des acteurs, ainsi qu'au nombre de participants, au type de personnes impliquées et au statut juridique de l'entité porteuse. Elle peut impliquer une combinaison d'organes parmi les suivants (Cf. Fig. 3) :

– le comité de pilotage : constitué d'élus, de représentants des services de l'état et de personnes représentant la diversité des intérêts des acteurs impliqués, oriente et gère le processus, porte la dynamique, favorise l'obten-

**Fig. 3 :**  
Exemple d'une structure de gouvernance.



tion de consensus et possède le plus grand pouvoir de décision ;

– le comité technique consultatif : constitué d'experts sur les aspects environnementaux, socio-économiques et politiques, donne un avis aux différents organes sur les propositions d'activités de gestion ;

– le comité scientifique : constitué de chercheurs reconnus représentant le secteur académique et la recherche/innovation, donne une opinion sur le bien-fondé scientifique des travaux et décisions ;

– le comité des parties prenantes : constitué de représentants des acteurs et de leurs intérêts, prépare les prises de décisions et les termes de référence des groupes de travail ;

– les groupes de travail : composés de membres du comité des parties prenantes, œuvrent sur les aspects techniques de thématiques sectorielles ou transversales ;

– la structure porteuse, par le biais d'un animateur : mobilise les parties prenantes, constitue le moteur de la dynamique de travail et assure la cohésion et l'efficacité des organes et processus ;

– parfois, des comités spécifiques sont créés selon les besoins, par exemple un comité de certification pour travailler spécifiquement sur les aspects normatifs de la certification forestière.

La légitimité de ces instances et l'acceptation collective de leurs modalités et règles de fonctionnement constituent non seulement un enjeu initial majeur et reste un enjeu tout au long du processus, dont les animateurs doivent avoir conscience, car en matière de participation, rien n'est jamais définitivement acquis.

### Phases du processus participatif

Le processus participatif commence par un diagnostic du territoire et de ses ressources naturelles et humaines pour identifier les acteurs, leurs rôles, compétences et légitimité, planifier leur participation, identifier les ressources et enjeux et enfin identifier les limites, conflits, opportunités, synergies et défis de gestion de ce territoire. Les méthodes et outils participatifs disponibles pour ce diagnostic sont la cartographie d'acteurs, les enquêtes et entretiens, les analyses AFOM collaboratives ou encore des visites de sites.

La seconde phase de ce processus consiste à définir les choix stratégiques (axes, orientations et objectifs de développement) permettant de répondre aux problématiques identifiées lors du diagnostic de territoire. Les méthodes disponibles sont entre autres la méthode des scénarios, pour explorer les futurs possibles en vue d'éclairer les actions présentes, ou la méthode Imagine visant aux moyens d'indicateurs à fédérer les acteurs d'un territoire et propose des outils pour décrire, évaluer et explorer le niveau de durabilité d'un socio-éco-système.

La troisième phase est l'élaboration du plan d'actions visant à atteindre les objectifs fixés, à travers la définition des activités concrètes à développer et de leur plan de financement. Divers outils sont disponibles comme les groupes de travail, réunions, processus hiérarchique analytique, ou encore budget participatif.

Cette phase est suivie d'une phase d'exécution des actions techniques, de développement de stratégie et actions de communication et sensibilisation, de renforcement des capacités des acteurs, et de réseautage. Les méthodes et outils disponibles sont variés et inclus des réunions internes de travail ou avec les entreprises de services, des outils multimédia, des actions collectives, des ateliers et séminaires, des conférences etc. Cette phase inclut aussi un suivi participatif des actions qui implique les acteurs dans l'évaluation continue du progrès (résultats et atteinte des objectifs) du projet ou des actions, par la collecte et analyse d'informations afin d'améliorer et/ou réorienter les activités et de prendre les décisions adéquates.

Enfin, la dernière phase du processus est l'évaluation participative, à l'aide d'outils tels que les audits externe et/ou interne, des enquêtes d'évaluation auprès des usagers des ressources et de l'espace, des visites sur le terrain, etc.

Les outils pouvant être utilisés dans chacune de ces phases sont présentés dans le tableau I.

Un plus grand nombre d'étoiles indique une plus grande utilité de la méthode ou outil pour une phase donnée. Ces outils sont détaillés dans des fiches techniques disponibles sur le site du Plan Bleu : [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)

## Approches participatives en forêt de la Maâmora (Maroc) \*

Les objectifs de l'approche participative proposée en forêt de la Maâmora au Maroc sont de :

- Construire une démarche participative adaptée et efficace pouvant contribuer à l'élaboration et à la réussite de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt de la Maâmora en fin de révision. Autrement dit, identifier dans quelle mesure les actions du plan de gestion peuvent être envisagées et mises en œuvre d'un point de vue participatif.

- Assurer la concertation et la négociation avec les acteurs concernés, dont la population locale, pour favoriser leur implication dans la gestion rationnelle des ressources naturelles (surveillance, conservation, valorisation) et la conservation des sites sensibles.

- Concevoir et mettre en avant des modèles socio-économiques participatifs (pistes et voies pour l'organisation et la valorisation des filières du territoire permettant la valorisation des produits forestiers non ligneux).

La démarche engagée a permis de cartographier les acteurs concernés directement et indirectement par les écosystèmes de la Maâmora, d'identifier les enjeux, priorités et moyens d'actions, d'évaluer les objectifs associés, et enfin d'analyser les rapports de forces entre acteurs.

Les ateliers au nombre de 88 ont réuni un total de 543 personnes. Pour établir des scénarios et une stratégie d'action, plusieurs étapes ont été suivies, dont l'identification des enjeux et des objectifs faisables, la hiérarchie des enjeux et l'identification des leviers d'action, l'identification et l'analyse des dimensions et variables clés pour la gestion durable des écosystèmes de la Maâmora, l'analyse des hypothèses prospectives des scénarios.

L'identification des acteurs s'est opérée sur la base de la connaissance du site de la Maâmora et dans le cadre d'ateliers de concertation des membres des groupes de travail. Un enjeu peut être décliné en plusieurs objectifs. Les acteurs vont par la suite se positionner par rapport à une série d'objectifs et confronter leurs projets ; leurs objectifs peuvent être convergents ou divergents.

Une analyse de matrice influence-dépendance des acteurs a été menée et a dégagé les points essentiels suivants :

- acteurs dominants : ils disposent d'une influence forte sur les autres sans être eux-mêmes fortement influencés : usagers non organisés et usagers de fait ;
- acteurs dominés : fortement influencés par les autres et disposent de peu de pouvoir : agriculture et, dans une moindre mesure, les exploitants forestiers ;
- acteurs relais : à la fois fortement influents et fortement dépendants. Cela signifie qu'ils disposent de moyens d'action pour mener à bien leurs projets mais sont également sous l'influence des actions que déplient les autres. Il s'agit du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à Lutte Contre la Désertification, Communes rurales, Groupement d'intérêts économique et coopératives, Usagers organisés en Association de gestion sylvo-pastorale et délinquants.

Afin de mettre en œuvre les dispositions du scénario relatif au « développement intégré et concerté des territoires » selon les axes stratégiques définis et en prenant en considération en priorité les variables dégagées par l'analyse, sept types de modèles de développement éco-socio-économiques ayant pour objectif primordial d'assurer les conditions et moyens efficaces sont proposés pour la réussite des actions techniques prévues par le plan d'aménagement de la Maâmora.

Sur la base de cette analyse, un guide pratique a été développé et propose des processus et actions concrètes dans lesquels les gestionnaires mettent en œuvre une gestion participative et partenariale allant jusqu'à une cogestion avec les organisations locales d'usagers (coopératives, associations) et les autres acteurs clefs (Etat, autres institutions, secteur privé, etc...) de manière à établir une relation à bénéfice réciproque.

\* Etude mise en œuvre par le Pr. Mohammed Qarro dans le cadre du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Les résultats complets de cette étude sont disponibles dans le rapport Qarro (2016) et sur le site du Plan Bleu.

## Exemple concret dans cinq pays méditerranéens

Des initiatives à plus petite échelle, orientées vers la gestion des forêts, de l'eau, du patrimoine naturel et historique, existent dans différents pays du sud. Par exemple, la composante « Développement de modes de gouvernance participative et territoriale des écosystèmes forestiers méditerranéens » gérée par le Plan Bleu dans le cadre du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) a permis de travailler dans cinq pays Méditerranéens

(Algérie, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie). Son objectif principal était de renforcer les capacités à gérer et/ou restaurer les espaces boisés méditerranéens en gérant durablement les biens et services qu'ils produisent.

Cette composante a permis de :

- faciliter la concertation et la participation de l'ensemble des acteurs des territoires boisés aux décisions de gestion de ces territoires et à leur mise en œuvre,

- impliquer les multiples usagers d'un territoire dans sa gestion et son aménagement en permettant à la fois de prendre en compte les besoins de ces usagers et de les sensibiliser à la vulnérabilité de l'écosystème dont ils dépendent,

- renforcer le dialogue et la collaboration entre le secteur forestier et les autres sec-

Outils et méthodes de participation et communication	Planification	Mise en œuvre	Suivi / évaluation	Finalisation
Ateliers	***	***	*	*
Audits externes et internes			*	*
Budget participatif	***	***		
Bulletin	*	***		**
Cadre logique	***			**
Cartographie et Systèmes d'information géographique (SIG) participatifs	***	**		
Conférences et congrès		**		**
Cours et programmes d'études		*		
Enquêtes, questionnaires face à face	**		**	
Enquêtes, questionnaires par courriel	*		***	
Enquêtes, questionnaires par téléphone	**		**	
Entretiens	*		***	
Fiches avec des indicateurs de réalisation, résultat, impact, etc.			***	**
Fiches techniques		**	**	
Groupes de discussion	**	**	**	
Groupes de travail	***	***		
Imagine	***			
Journées portes ouvertes		**	**	**
Manifestations		**		
Méthode des scénarios	***	*	*	
Parcelles expérimentales		***	**	**
Plateforme participative de suivi et évaluation			**	**
Presse	*	***		***
Processus Hiérarchique Analytique	***			
Programmes de suivi pluri-parties			**	**
Radio	*			***
Recherche collaborative de consensus	***	**		
Réseaux sociaux sur Internet		**		**
Réunions (annuelles, extraordinaires, stratégiques)	**		**	
Séminaires	***	***		
Site internet	*	*	**	*
Stands		**	**	**
Visites sur le terrain	**	***		**

**Tab. I :**

Outils disponibles pour les différentes phases du processus participatif.

teurs concernés par la gestion des espaces boisés.

Chacun des cinq pays impliqués dans ce projet a ainsi pu tester dans plusieurs sites pilotes, différentes méthodologies de gouvernance participative et proposer in fine des processus de concertation et d'implication des différentes parties prenantes dans la gestion des espaces boisés en cohérence avec les stratégies et les politiques publiques nationales (PLAN BLEU, 2016).

## Messages à retenir

Il n'existe pas de méthodologie parfaite de démarches participatives qui convient à toutes les situations dans la région méditerranéenne. Elle doit être adaptée aux objectifs, besoins, ressources, spécificités (environnementales, techniques, politiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) du site, et doit être suffisamment flexible et dynamique pour s'adapter aux changements.

La participation et l'implication des acteurs dans les discussions et les décisions sont essentielles au succès et à la durabilité des initiatives, et permettent d'intégrer des visions et des intérêts et de construire des politiques plus intégrées et transversales, pour prendre des décisions mieux informées. Le processus participatif favorise les synergies et les alliances entre acteurs privés et publics, diminue le coût de mise en œuvre des programmes de développement et génère des mécanismes de financement.

Les règles du jeu doivent être claires pour éviter les désillusions / méfiance. Le suivi et les évaluations participatifs sont essentiels pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les avantages obtenus peuvent être quantifiés, démontrés et partagés équitablement.

Enfin, une bonne participation n'est pas nécessairement synonyme d'implication de tous tout au long du processus.

## Avis d'expert

par Jean de Montgolfier<sup>1</sup>

1.- Pour mettre en place une gouvernance locale et participative propice au développement durable des territoires, il est indispensable, comme le montre cet article, d'appliquer de bonnes procédures et de créer de bonnes structures. Au-delà de la qualité des

procédures et des structures, la chose la plus difficile à faire est de créer une véritable atmosphère de confiance : confiance des acteurs entre eux ; confiance dans la bonne foi de ceux qui proposent et animent procédures et structures.

Dans certaines cultures, par exemple en Europe du Nord, la confiance est accordée assez spontanément. Mais si on s'aperçoit qu'un des acteurs a menti sur ses objectifs réels, et a proposé des procédures manipulateuses, c'est catastrophique pour lui. En Méditerranée, c'est souvent l'inverse : la méfiance est grande a priori, en particulier entre les populations locales et certaines structures du pouvoir et de l'État. Mais une fois que la confiance est gagnée, c'est du solide.

Il faut en général de nombreuses années pour que la confiance s'établisse solidement. C'est vraisemblablement une des raisons pour lesquelles certaines structures de gouvernance établies dans le cadre de projets limités dans le temps s'effondrent dès que les financements liés au projet cessent, alors que ces structures paraissaient excellentes.

1 - ICPPEF, secrétaire général du Plan Bleu

**Fig. 4 :**  
Aide-mémoire pour la gestion participative des territoires.



Nelly BOURLION  
Plan Bleu  
Chargée  
de programmes  
écosystèmes  
forestiers,  
biodiversité  
Centre d'activités  
régionales / Regional  
Activity Centre  
15 rue Beethoven -  
Sophia-Antipolis  
06560 Valbonne  
FRANCE  
[www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)

nbourlion@  
planbleu.org

Le temps et la patience sont des facteurs souvent indispensables pour la mise en place d'une gouvernance locale participative durable.

2.- Même si le vocabulaire a évolué au cours des années, les questions liées à la gestion locale participative des espaces boisés, forestiers ou pastoraux méditerranéens sont un des thèmes importants de réflexion du Plan Bleu depuis l'origine de celui-ci. Elles figuraient déjà dans ses deux grands rapports de prospective de 1989 et de 2005 (PLAN BLEU 2005) ; elles font l'objet d'un « fascicule » du Plan Bleu (MONTGOLFIER 2002).

Depuis des décennies, dans tous les pays forestiers méditerranéens, des instituts de recherche, de développement, des organisations professionnelles, associatives, des organismes publics (Parcs naturels régionaux...), travaillent sur ces questions. Les sommaires de la revue forêt méditerranéenne en témoignent depuis ses origines.

Mais en réalité, ces questions ont une origine très ancienne. Les communautés locales ont depuis des siècles établies des procédures et des structures de gestion des espaces forestiers et pastoraux. Dès le moyen âge de nombreux documents d'archive l'attestent, établis notamment à l'occasion de conflits entre droits seigneuriaux et droits des communautés locales. Le débat s'est particulièrement développé à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les états ont entrepris de grands travaux de reboisement. Pour la France une excellente synthèse est faite dans KALORA et SAVOYE, 1985.

Les travaux présentés dans cet article constituent un jalon important dans cette longue histoire, en instaurant une coopération entre plusieurs pays du sud et de l'est méditerranéens.

### N.B.

## Résumé

---

Les défis actuels auxquels font face les forêts méditerranéennes requièrent indéniablement la participation active des acteurs du territoire, publics et privés, concernés par l'utilisation, l'aménagement, la gestion et la conservation des ressources forestières et espaces boisés. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte méditerranéen, caractérisé par une multitude de fonctions, d'usages et d'usagers, où la rentabilité directe de l'exploitation forestière ne permet pas toujours de maintenir un flux suffisant de ressources économiques pour soutenir les politiques forestières et les programmes publics de développement. La finalité de cet article n'est pas de présenter une liste exhaustive d'initiatives de gouvernance et de gestion participative, ni d'amener son lecteur et potentiel utilisateur à choisir une méthodologie parmi celles présentées. Le but est plutôt de définir la gouvernance participative et ses grands principes dont les gestionnaires et acteurs des territoires pourront s'inspirer afin d'élaborer des méthodologies et outils de gouvernance participative adaptés à leurs besoins, objectifs et ressources.

## Bibliographie

- Bulkeley *et al.* (2003). Participation and environmental governance: consensus, ambivalence and debate. *Environmental Values* 12:143–154.
- FAO (2000). Public participation in forestry in Europe and North America. Report of the FAO/ECE/ILO Joint Committee Team of Specialists on Participation in Forestry. Geneva, Switzerland, International Labour Organization. ILO Working Paper No. 163.
- Gouriveau F. (2016). *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives en Algérie, au Liban, au Maroc, en Tunisie et en Turquie : enseignements et possibles répliques à l'échelle méditerranéenne*. Plan Bleu, Valbonne.
- Kalaora B. & Savoie A. (1985). *La protection des régions de montagne au XIX<sup>e</sup> siècle : forestiers sociaux contre forestiers étatistes. Protection de la nature, histoire et idéologie*. Harmattan.
- Kuper *et al.* (2009). Supporting the shift from state water to community water: lessons from a social learning approach to designing joint irrigation projects in Morocco. *Ecology and Society* 14(1): 19.
- Montgolfier (de) J. (2002). *Les espaces boisés méditerranéens - situation et perspectives*. Ed. Economica, collection les fascicules du Plan Bleu n° 12. 208 p.
- Plan Bleu (Benoit Guillaume et Comeau Aline Ed.) (2005). *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'Environnement et le Développement*. Ed. de l'Aube, diffusion Seuil. 432 p.
- Plan Bleu (2014). *La gouvernance participative au service de la gestion multifonctionnelle des espaces boisés méditerranéens*. Auteurs : Soto et al. 138 p.
- Plan Bleu (2016). *Forêts Méditerranéennes : Un pas de plus vers une meilleure reconnaissance de leur valeur économique et sociale et vers une gouvernance participative et territoriale renforcée*. Valbonne.
- Qarro M. (2016). *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives, Forêt de la Maâmora, Maroc*. Plan Bleu, Valbonne.
- Stringer *et al.* (2006). Unpacking "participation" in the adaptive management of social-ecological systems: a critical review. *Ecology and Society* 11(2): 39.
- UN-ESCAP (2007). What is good governance? United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific. [online].